

**Fiche de données de sécurité**  
conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), article 31,  
modifié par le règlement (UE) 2020/878.

Date d'impression : 03.07.2025 Numéro de version 2 (remplace la version 1)

Révision: 15.04.2025

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise**

**1.1 Identificateur de produit**

**Nom du produit:** weberdry cemfast

**Numéro de la fiche de données de sécurité :** XXP015480

**UFI:** 81VC-K14G-V00C-HAC8

**1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

**Emploi de la substance / du mélange** Mortier prêt à l'emploi

**1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

**Producteur/fournisseur :**

Saint-Gobain Construction Products Belgium NV/SA – Division Weber

Exploitatiezetel/Siège d'exploitation

Oostvaardijk 10

B-1850 Grimbergen

Tel : +32 (0) 2 254 78 54

Maatschappelijke zetel/Siège social

Sint-Jansweg 9

B-9130 Kallo

Website: [www.weber-belgium.be](http://www.weber-belgium.be)

Email: [info@weber-belgium.be](mailto:info@weber-belgium.be)

**1.4 Numéro d'appel d'urgence**

Centre anti-poison: +32 (0)70 245 245

**RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

**2.1 Classification de la substance ou du mélange**

**Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

Les résultats de tests sur des animaux ont montré que les mélanges à base de ciment contenant plus de 1% de ciment provoquent une irritation grave de la peau et des lésions oculaires graves, de sorte que le classement de ces mélanges H315 et H318 n'est pas basé sur le calcul des ingrédients ou le pH dans ce cas.



GHS05 corrosion

Eye Dam. 1 H318 Provoque de graves lésions des yeux.



GHS07

Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.

Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

STOT SE 3 H335 Peut irriter les voies respiratoires.

**2.2 Éléments d'étiquetage**

**Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

Le produit est classifié et étiqueté selon le Système Général Harmonisé (GHS).

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

(suite page 2)

**Fiche de données de sécurité**  
conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), article 31,  
modifié par le règlement (UE) 2020/878.

Date d'impression : 03.07.2025 Numéro de version 2 (remplace la version 1)

Révision: 15.04.2025

**Nom du produit: weberdry cemfast**

(suite de la page 1)

**Pictogrammes de danger**



GHS05 GHS07

**Mention d'avertissement** Danger

**Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**

ciment Portland, gris

**Mentions de danger**

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

**Conseils de prudence**

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P103 Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P362 Enlever les vêtements contaminés.

P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

**Indications complémentaires:**

Ce produit contient des microplastiques.

**2.3 Autres dangers**

Le produit contient du sable de silice avec une fraction fine inférieure à 1% et n'est donc pas classé comme dangereux. Toutefois, faites attention lors de la manipulation et suivez les indications relatives aux équipements de protection individuelle.

**Résultats des évaluations PBT et vPvB**

**PBT:** Non applicable.

**vPvB:** Non applicable.

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

**3.2 Mélanges**

**Description :** Mélange des substances mentionnées ci-dessous avec des additifs non dangereux.

(suite page 3)

**Fiche de données de sécurité**  
conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), article 31,  
modifié par le règlement (UE) 2020/878.

Date d'impression : 03.07.2025 Numéro de version 2 (remplace la version 1)

Révision: 15.04.2025

**Nom du produit: weberdry cemfast**

(suite de la page 2)

<b>Composants dangereux :</b>		
CAS: 14808-60-7 EINECS: 238-878-4	sable de quartz substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail	50-75%
CAS: 65997-15-1 EINECS: 266-043-4	ciment Portland, gris ⚠ Eye Dam. 1, H318; ⚠ Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1, H317; STOT SE 3, H335, EUH203 Limites de concentration spécifiques: Skin Irrit. 2; H315: C ≥ 1 % Eye Dam. 1; H318: C ≥ 1 %	10-25%
CAS: 471-34-1 EINECS: 207-439-9 Reg.nr.: 01-2119486795-18-xxxx	filler calcaire substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail	2-5%

**SVHC** néant

**Indications complémentaires :**

Pour le libellé des mentions de danger citées, se référer au chapitre 16.

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1 Description des mesures de premiers secours

**Remarques générales:**

Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Si elle est inconsciente, placez-la en position latérale stable et consultez un médecin.

**après inhalation :**

Amener les sujets à l'air frais et les garder au calme

En cas de malaise, recourir à un traitement médical

Si la personne est inconsciente, la coucher et la transporter en position latérale stable.

Apporter de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.

**après contact avec la peau :**

Laver immédiatement à l'eau.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin

**après contact avec les yeux :**

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante

en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

**après ingestion :**

Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

En cas de contact avec les yeux, les poussières du produit (sec ou humide) peuvent entraîner des irritations ou de graves blessures qui peuvent être irréversibles, ainsi que des irritations en cas de contact prolongé avec la peau humide (en raison de la sueur ou de l'humidité).

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

**Fiche de données de sécurité**  
conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), article 31,  
modifié par le règlement (UE) 2020/878.

Date d'impression : 03.07.2025 Numéro de version 2 (remplace la version 1)

Révision: 15.04.2025

Nom du produit: weberdry cemfast

(suite de la page 3)

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

#### Moyens d'extinction:

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 5.3 Conseils aux pompiers

#### Équipement spécial de sécurité :

Porter un appareil respiratoire autonome.

Porter un vêtement de protection intégral.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Assurer une aération suffisante.

Éviter la formation de poussière

Utiliser un appareil de protection respiratoire contre les effets de vapeurs/poussière/aérosol.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir par moyen mécanique.

Assurer une aération suffisante.

### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter la rubrique 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter la rubrique 8

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter la rubrique 13

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Les produits doivent être conservés dans leur emballage d'origine, à l'abri des intempéries et de l'humidité du sol.

L'emballage doit rester intact afin d'éviter que le produit ne se répande dans l'environnement.

Lors de l'ouverture de l'emballage, évitez de renverser le produit.

Lors de l'ouverture des produits en sachet, veillez à ce que le produit ne soit versé que dans le dispositif de mélange prévu à cet effet et qu'il soit ensuite mélangé soigneusement et correctement.

Si nécessaire, recouvrir la surface de travail d'une bâche appropriée.

Préparer le produit conformément aux instructions du fabricant. Mettre en œuvre les mesures appropriées de gestion des risques pour la santé, la sécurité et l'environnement.

Les livraisons en silos et en camions doivent être effectuées par du personnel qualifié.

Appliquer le produit conformément au mode d'emploi.

Dans le cas de mortiers secs : Traiter les résidus de mortier pour les faire durcir, avant de les remettre au recyclage ou de les éliminer conformément aux exigences et réglementations applicables.

Dans le cas des mortiers prêts à l'emploi : Les résidus de produits durcis doivent être éliminés conformément à la réglementation applicable en matière de déchets.

(suite page 5)

**Fiche de données de sécurité**  
conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), article 31,  
modifié par le règlement (UE) 2020/878.

Date d'impression : 03.07.2025 Numéro de version 2 (remplace la version 1)

Révision: 15.04.2025

**Nom du produit: weberdry cemfast**

(suite de la page 4)

Éviter la formation d'aérosols lors de l'utilisation de la machine.

Éviter le déversement du produit.

N'employer que dans des secteurs bien aérés

Bien dépoussiérer.

Garder les récipients/emballages hermétiquement fermés.

En cas de formation de poussière, prévoir une aspiration.

**Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.

**7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**

**Stockage :**

**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :**

Ventiler suffisamment les locaux de stockage et de travail.

Stocker uniquement dans le récipient d'origine non ouvert.

**Indications concernant le stockage commun :** Ne pas stocker avec les aliments.

**Autres indications sur les conditions de stockage :**

Stocker au frais et au sec dans des récipients bien fermés.

**7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

**8.1 Paramètres de contrôle**

**Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :**

DNEL		
<b>CAS: 471-34-1 filler calcaire</b>		
Oral	Derived No Effect Level	6,1 mg/kgxday (consumer systemic long term value)
Inhalatoire	Derived No Effect Level	6,36 mg/m <sup>3</sup> (worker local long term value)
		1,06 mg/m <sup>3</sup> (consumer local long term value)
No CAS Désignation de la substance % Type		
Valeur Unité		
<b>CAS: 14808-60-7 sable de quartz</b>		
VL (Belgique)	Valeur à long terme: 0,1 0,05* mg/m <sup>3</sup>	
	C;poussières alvéolaires,*à partir du 01.09.25	
<b>CAS: 65997-15-1 ciment Portland, gris</b>		
VL (Belgique)	Valeur à long terme: 1 mg/m <sup>3</sup>	
	poussières alvéolaires	
<b>CAS: 471-34-1 filler calcaire</b>		
VL (Belgique)	Valeur à long terme: 10 mg/m <sup>3</sup>	

**Valeurs limites d' exposition supplémentaires pour les dangers possibles lors du traitement:**

Valeurs limites générales pour les poussières (non classées par ailleurs) à compter du 01/07/2023 (Décret 2021-1763):

Poussières totales inhalables : 4,0 mg/m<sup>3</sup>

Poussières alvéolaires : 0,9 mg/m<sup>3</sup>

Poussière quartz alvéolaire (dioxyde de silicium cristallin): 0,1 mg/m<sup>3</sup>

**Remarques supplémentaires:**

La TRGS 900 (Liste Mak) en vigueur a servi de base lors de l'élaboration ou de la révision de cette fiche de données de sécurité.

(suite page 6)

**Fiche de données de sécurité**  
conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), article 31,  
modifié par le règlement (UE) 2020/878.

Date d'impression : 03.07.2025 Numéro de version 2 (remplace la version 1)

Révision: 15.04.2025

Nom du produit: weberdry cemfast

(suite de la page 5)

### 8.2 Contrôles de l'exposition

**Contrôles techniques appropriés** Sans autre indication, voir point 7.

**Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**

**Mesures générales de protection et d'hygiène :**

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou contaminés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec la peau

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau

Après manipulation de ce produit, utiliser une crème hydratante pour la peau.

**Protection respiratoire :**

Filtre P2.

Filtre P3, selon la norme EN 143

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire;

en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil respiratoire autonome.

**Protection des mains :** Gants de protection.

**Matériau des gants**

Gants en nitrile, néoprène ou PVC selon la norme EN 374 avec une épaisseur de 1,2 mm minimum.

**Protection des yeux/du visage** Lunettes de protection hermétiques.

**Protection du corps :** Vêtements de travail protecteurs.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Indications générales.

**État physique**

solide

**Couleur :**

selon spécifications du produit

**Odeur :**

non caractéristique

**Seuil olfactif:**

Non déterminé.

**Point de fusion :**

non déterminé

**Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition**

non applicable

**Inflammabilité**

Le produit n'est pas inflammable.

**Limites inférieure et supérieure d'explosion**

**inférieure :**

Non déterminé.

**supérieure :**

Non déterminé.

**Point d'éclair**

non applicable

**Température d'inflammation :**

Non déterminé.

**Température de décomposition :**

Non déterminé.

**pH**

alcalin

**Viscosité :**

**Viscosité cinématique**

Non applicable.

**dynamique :**

Non applicable.

**Solubilité**

**l'eau :**

Durcit en cas de contact avec de l'eau.

(suite page 7)

**Fiche de données de sécurité**  
conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), article 31,  
modifié par le règlement (UE) 2020/878.

Date d'impression : 03.07.2025 Numéro de version 2 (remplace la version 1)

Révision: 15.04.2025

**Nom du produit: weberdry cemfast**

(suite de la page 6)

<b>Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)</b>	Non déterminé.
<b>Pression de vapeur à 1732 °C:</b>	13,5 hPa (DIN 51640) Non applicable.
<b>Densité et/ou densité relative</b>	
<b>Densité :</b>	Non applicable. non déterminé
<b>Densité relative.</b>	Non déterminé.
<b>Densité de vapeur:</b>	Non applicable.
<b>Caractéristiques des particules</b>	Voir point 3.

<b>9.2 Autres informations</b>	Aucune.
<b>Aspect:</b>	
<b>Forme :</b>	poudre
<b>Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité.</b>	
<b>Température d'inflammation:</b>	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
<b>Danger d'explosion :</b>	Le produit n'est pas explosif.
<b>Minimum ignition energy</b>	
<b>Teneur en solvants:</b>	
<b>Solvants organiques:</b>	0,0 %
<b>EU-VOC (g/L)</b>	
<b>Teneur en substances solides:</b>	100,0 %
<b>Changement d'état</b>	
<b>Point/l'intervalle de ramollissement</b>	
<b>Propriétés comburantes</b>	Non déterminé.
<b>Vitesse d'évaporation.</b>	Non applicable.

<b>Informations concernant les classes de danger physique</b>	
<b>Substances et mélanges explosibles</b>	néant
<b>Gaz inflammables</b>	néant
<b>Aérosols</b>	néant
<b>Gaz comburants</b>	néant
<b>Gaz sous pression</b>	néant
<b>Liquides inflammables</b>	néant
<b>Matières solides inflammables</b>	néant
<b>Substances et mélanges autoréactifs</b>	néant
<b>Liquides pyrophoriques</b>	néant
<b>Matières solides pyrophoriques</b>	néant
<b>Matières et mélanges auto-échauffants</b>	néant
<b>Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau</b>	néant
<b>Liquides comburants</b>	néant
<b>Matières solides comburantes</b>	néant
<b>Peroxydes organiques</b>	néant
<b>Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux</b>	néant

(suite page 8)

**Fiche de données de sécurité**  
conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), article 31,  
modifié par le règlement (UE) 2020/878.

Date d'impression : 03.07.2025 Numéro de version 2 (remplace la version 1)

Révision: 15.04.2025

**Nom du produit: weberdry cemfast**

(suite de la page 7)

**Explosibles désensibilisés**

néant

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

**10.1 Réactivité** Non réactif dans les conditions normales d'utilisation.

**10.2 Stabilité chimique** Stable dans les conditions de stockage recommandées.

**Décomposition thermique / Conditions à éviter:**

Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.

**10.3 Possibilité de réactions dangereuses**

Réagit au contact des métaux légers, en présence d'humidité, en formant de l'hydrogène.

**10.4 Conditions à éviter**

Eviter que l'eau ou l'humidité n'entre en contact avec le produit lors du stockage (le produit réagit avec l'humidité et durcit).

**10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.

**10.6 Produits de décomposition dangereux:** Pas de produits de décomposition dangereux connus

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

**11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**

**Toxicité aiguë :**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :**

Composant	Type	Valeur	Espèce
<b>CAS: 65997-15-1 ciment Portland, gris</b>			
Dermique	LD50	>2.000 mg/kg	(lapin)
<b>CAS: 471-34-1 filler calcaire</b>			
Oral	LD50	>2.000 mg/kg	(Rat)
Dermique	LD50	>2.000 mg/kg	(Rat)

**Effet primaire d'irritation :**

**de la peau :**

Provoque une irritation cutanée.

**des yeux :**

Provoque de graves lésions des yeux.

**Sensibilisation :**

Peut provoquer une allergie cutanée.

**Mutagénicité sur les cellules germinales**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Cancérogénicité**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité pour la reproduction**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique**

Peut irriter les voies respiratoires.

(suite page 9)

**Fiche de données de sécurité**  
conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), article 31,  
modifié par le règlement (UE) 2020/878.

Date d'impression : 03.07.2025 Numéro de version 2 (remplace la version 1)

Révision: 15.04.2025

**Nom du produit: weberdry cemfast**

(suite de la page 8)

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**11.2 Informations sur les autres dangers**

**Propriétés perturbant le système endocrinien**

Aucun des composants n'est listé.

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

**12.1 Toxicité**

**Toxicité aquatique :** Non classé comme dangereux pour les organismes aquatiques.

Type d'essai/Concentration effective/Méthode/Evaluation
---

**CAS: 471-34-1 filler calcaire**

EC50/72h	14 mg/l (algue)
----------	-----------------

**12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.

**12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.

**12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.

**12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**

**PBT:** Non applicable.

**vPvB:** Non applicable.

**12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**

Le produit ne contient pas de substances ayant des propriétés de perturbation endocrinienne.

**12.7 Autres effets néfastes**

**Remarque :**

Le produit contient des substances qui provoquent une modification locale du pH et qui ont, par conséquent, un effet nuisible sur les poissons et les bactéries.

**Comportement dans les stations d'épuration:**

Type d'essai Concentration effective Méthode Evaluation
---

**CAS: 471-34-1 filler calcaire**

EC 50 (3h)	1.000 mg/l (microorganisms)
------------	-----------------------------

**Autres indications écologiques :**

**Indications générales :**

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Ne doit pas pénétrer à l'état non dilué ou non neutralisé dans les eaux usées ou le collecteur.

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

**13.1 Méthodes de traitement des déchets**

**Recommandation :**

Lors du nettoyage des outils : éliminer les résidus de produit des outils de mélange et d'application avant de les nettoyer à l'eau.

Recueillir l'eau de nettoyage, laisser les particules se déposer, éliminer l'eau en la réutilisant de préférence ou en la rejetant dans les réseaux d'égouts locaux et laisser durcir la masse déposée.

Éliminer les résidus de produit durcis conformément aux réglementations locales en vigueur.

(suite page 10)

**Fiche de données de sécurité**  
conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), article 31,  
modifié par le règlement (UE) 2020/878.

Date d'impression : 03.07.2025 Numéro de version 2 (remplace la version 1)

Révision: 15.04.2025

**Nom du produit: weberdry cemfast**

(suite de la page 9)

Ne pas nettoyer les silos et les camions, qui sont nettoyés par des entreprises spécialisées.  
Le nettoyage à l'aide d'un nettoyeur à haute pression n'est pas recommandé, car il pourrait entraîner le rejet du produit dans l'environnement, ce qui doit être évité.  
Ne pas déverser l'eau ni jeter l'eau de nettoyage dans l'environnement.  
Ce produit durcit 5 à 6 heures après l'adjonction d'eau et peut être ensuite éliminé sous forme de gravats.

**Catalogue européen des déchets**

10 13 11	déchets provenant de la fabrication de matériaux composites à base de ciment autres que ceux visés aux rubriques 10 13 09 et 10 13 10
10 13 14	déchets et boues de béton
HP4	Irritant - irritation cutanée et lésions oculaires
HP5	Toxicité spécifique pour un organe cible (STOT)/toxicité par aspiration
HP13	Sensibilisant

**Emballages non nettoyés :**

**Recommandation :** Eliminer conformément aux réglementations locales/nationales en vigueur.

**Produit de nettoyage recommandé :** Agiter les sacs minutieusement.

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

<b>14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification</b> ADR, IMDG, IATA	néant
<b>14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU</b> ADR, IMDG, IATA	néant
<b>14.3 Classe(s) de danger pour le transport</b> ADR, ADN, IMDG, IATA Classe	néant
<b>14.4 Groupe d'emballage</b> ADR, IMDG, IATA	néant
<b>14.5 Dangers pour l'environnement</b>	Non applicable.
<b>14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</b>	Non applicable.
<b>14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI</b>	Non applicable.
<b>Indications complémentaires de transport :</b>	Pas de produit dangereux d'après les dispositions ci-dessus.
<b>"Règlement type" de l'ONU:</b>	néant

**Fiche de données de sécurité**  
conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), article 31,  
modifié par le règlement (UE) 2020/878.

Date d'impression : 03.07.2025 Numéro de version 2 (remplace la version 1)

Révision: 15.04.2025

Nom du produit: weberdry cemfast

(suite de la page 10)

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) (Liste des substances candidates, annexes XIV et XVII)

Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Règlement (CE) 2020/878 (modifiant l'annexe II de REACH relative à la compilation des fiches de données de sécurité)

Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 cf. Rubrique 2

**Directive 2012/18/UE**

Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est listé.

**REGLEMENT (UE) 2017/852 sur le mercure (annexe I)**

Aucun des composants n'est listé.

**RÈGLEMENT (UE) 2019/1021 concernant les polluants organiques persistants (POP)**

Aucun des composants n'est listé.

**RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII**

La mise sur le marché et l'utilisation du ciment sont soumises à une restriction concernant la teneur en Cr(VI) soluble (REACH Annexe XVII, Entrée no 47, Composés du chrome VI)

Restriction: 47

**Règlement (CE) N° 649/2012**

Aucun des composants n'est listé.

**Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II**

Aucun des composants n'est listé.

**RÈGLEMENT (UE) 2019/1148**

**Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)**

Aucun des composants n'est listé.

**Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT**

Aucun des composants n'est listé.

**Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues**

Aucun des composants n'est listé.

**Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers**

Aucun des composants n'est listé.

**RÈGLEMENT (UE) 2024/590 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone**

Aucun des composants n'est listé.

**15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

**RUBRIQUE 16: Autres informations**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

(suite page 12)

**Fiche de données de sécurité**  
conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), article 31,  
modifié par le règlement (UE) 2020/878.

Date d'impression : 03.07.2025 Numéro de version 2 (remplace la version 1)

Révision: 15.04.2025

**Nom du produit: weberdry cemfast**

(suite de la page 11)

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement (CE) n.° 1907/2006, Article 31, modifié par le règlement (UE) 2020/878.

**Phrases importantes**

La liste des mentions de danger ci-dessous est le texte intégral des mentions de danger mentionnées dans cette fiche de données de sécurité (en particulier dans la section 3) et est communiquée conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), annexe II, et aux amendements suivants (règlement (UE) 2020/878). Les mentions indiquées ici ne se réfèrent pas au produit lui-même, mais aux ingrédients individuels contenus dans le produit, et sont fournies à titre d'information.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

EUH203 Contient du chrome (VI). Peut produire une réaction allergique.

**Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

Corrosion cutanée/irritation cutanée  
Lésions oculaires graves/irritation oculaire  
Sensibilisation cutanée  
Toxicité spécifique pour certains organes cibles  
(exposition unique)

La classification du mélange s'appuie généralement sur la méthode de calcul en utilisant les données des substances conformément au règlement (CE) n° 1272/2008.

**Service établissant la fiche technique de sécurité:** Département Recherche & Développement**Contact :**

R&amp;D manager

+32 (0) 2 254 78 54

**Numéro de la version précédente:** 1**Acronymes et abréviations:**

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

IATA-DGR: Dangerous Goods Regulations by the "International Air Transport Association" (IATA)

ICAO: International Civil Aviation Organisation

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

DNEL : dose dérivée sans effet (REACH)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

SVHC: Substances of Very High Concern (REACH regulation)

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1

Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3

**\* Données modifiées par rapport à la version précédente**

Conformément à l'annexe II du règlement REACH, les sections modifiées dans cette version de la fiche de données de sécurité par rapport à la version précédente sont marquées avec des astérisques.